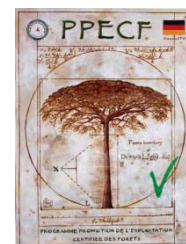




FICHE D'INTERVENTION PPECF



N° Contrat	Titre et lieu de l'intervention				Pays		
C110	Appui aux inventaires d'aménagement dans le PEA 190 en RCA				RCA		
Thématique ¹							
1	Systèmes de certification	7	EFIR	13	Gestion et protection de la faune	19	Traçabilité
2	Réseaux professionnels	8	Social interne	14	HVC	20	Etude / Diagnostic / Plan d'action
3	Conditions cadres gestion durable	9	Populations riveraines	15	Management	21	Marketing
4	Partenariat au niveau paysage	10	Populations autochtones	16	Suivi-évaluation	22	Communication / sensibilisation
5	Légal et réglementaire	11	Développement local	17	Hygiène, Sécurité, Santé	23	Monitoring PPECF
6	Technique aménagement	12	Environnemental	18	Formation	24	Facilitation et avis externes

Bénéficiaire(s)	Type	Prestataire(s)	Mode d'attribution
Sinfocam	Concessionnaire	FRM	Gré à gré

Montant total de l'intervention (Euro)	Financement PPECF (Euro)	Cofinancement bénéficiaire(s)	Signature (date)	Durée prévue	Durée effective
72.200	22.310	25 % de l'intervention 0 % des honoraires	29.01.2016	3 mois	3 mois

Commentaires

Evaluation pré-inventaire : Expert forestier 10 j x 650 € = 6.500 €, Spécialiste Inventaire 10 j x 200 = 2.000 € ;
Et complément de formation inventaire d'aménagement : Expert forestier 14 j x 650 € = 9.100 €, Spécialiste Inventaire 14 j x 200 € = 2.800 €

Comme l'expert forestier GFA responsable pour le monitoring des PEA 189 et 190 a repris les fonctions de « l'expert suivi des inventaires » prévu initialement (10j terrain + 15j de backstopping) dans le contrat avec FRM, il y a eu une modification du contrat initial. Le prestataire a accepté la modification à condition de ne pas être rendu responsable pour la qualité des données d'inventaires.

Principes et critères du référentiel FSC ou OLB/VLC ciblés
C7.2 : L'Organisation doit avoir et mettre en œuvre un document de gestion pour l'Unité de Gestion. Il doit être parfaitement conforme aux politiques et aux objectifs tels qu'ils ont été définis dans le critère 7.1. Le plan de gestion doit décrire les ressources naturelles existant dans l'Unité de Gestion et expliquer comment il permettra de répondre aux exigences de la certification FSC. Le plan de gestion doit couvrir la planification de la gestion forestière et la planification de la gestion sociale, proportionnellement à l'échelle et à l'intensité des activités planifiées ainsi qu'aux risques qu'elles engendrent. (FSC-STD-01-001 V5-0 D5-0 FR)
Mots clés
Pré-inventaire, plan de sondage, procédure de layonnage, procédure de comptage, procédure de relevés complémentaires, inventaire d'aménagement, taux d'échantillonnage, botanique forestière, RCA

¹

Thématique principale	Thématique secondaire	Thématique tertiaire
-----------------------	-----------------------	----------------------

Résumé de l'intervention

L'appui commandité par le concessionnaire SINFOCAM avec le soutien financier du PPECF intervient en fin de pré-inventaire du PEA 190 (mission du 09 au 17 février). Il a pour objectif d'aider l'entreprise et l'AGDRF à lancer l'opération d'inventaire d'aménagement dans les meilleures conditions. FRM, était ensemble avec le CIRAD, gestionnaire du PARPAF et avait dans ce cadre élaboré les procédures de pré-inventaire et réalisé le prézonage des massifs forestiers. Les limites du PEA 190 étant fixées après ce travail, il a fallu déterminer les superficies des différentes strates forestières dans le PEA et fixer les taux de sondage pour chacune des strates à partir d'un regroupement d'essences (au total 207 espèces) en 6 groupes. Ce regroupement est indicatif à ce stade et peut encore être modifié par la suite. Le groupe 1 constitue les essences recherchées par l'entreprise (Sapelli, Sipo et Ayous) et le groupe 2 les essences prisées. Le taux de sondage a été fixé à partir d'une erreur relative du volume des groupes 1 et 2 cumulés sur une superficie donnée (taille d'une UFG ou sur 3 AAC). Finalement, il a été fixé à 1,47% de la superficie utile, correspondant avec 1.700m de distance entre 2 layons et le PEA a été découpé en 4 zones d'inventaire. L'AGDRF a ensuite préparé le plan de sondage.

La mission 2 visait principalement à compléter la formation des équipes d'inventaire de l'entreprise et à travailler avec les équipes de l'AGDRF sur le suivi et le contrôle. Elle s'est déroulée du 23 février au 8 mars 2016, principalement dans la zone 3 d'inventaire. La mission a été menée par Mlle Cécile HERVO, ingénieure chargée d'étude experte en inventaire d'aménagement sur le bassin du Congo et M. Fidèle BAYA, responsable du Projet d'Appui à la Recherche Forestière (ARF) M'Baïki.

Commentaires

L'implication de Fidèle Baya du projet d'appui à la recherche à Mbaïki a réduit les coûts de l'activité

Principaux produits livrés, résultats enregistrés et impacts observés depuis l'intervention

- découpage du PEA en 4 zones d'inventaire et fixation du taux d'échantillonnage ;
- reprise du plan de sondage ;
- procédure de layonnage ;
- procédure de comptage ;
- procédure de relevés complémentaires ;
- petit guide de reconnaissance botanique ;
- formation des équipes d'inventaire d'aménagement qui ont réalisés le travail dans les délais ;
- formation des agents AGDRF au suivi-contrôle des inventaires d'aménagement ;
- accompagnement de l'AGDRF(en difficulté de fonctionnement, en attente du lancement du projet PDRSO) ;
- intégration du personnel local (riverain et autochtones) qu'il fallait former de nouveau car l'exploitation s'est arrêté dans la zone depuis 2004 ;
- le travail réalisé a permis à SINFOCAM de démarrer les travaux d'inventaire d'aménagement ;
- les experts qui assurent, à la demande du Ministère et de la KfW, le monitoring des activités d'aménagement et d'exploitation sur les PEA 189 et 190 se sont inspirés des travaux pour fixer des indicateurs de suivi.

Utilité des résultats de l'intervention pour le bénéficiaire

- la formation a permis :
 - ✓ d'obtenir un taux de sondage approprié et un plan de sondage adapté aux spécificités de la concession 190 ;
 - ✓ de recycler et d'améliorer les compétences des équipes d'inventaires d'aménagement de SINFOCAM (en particulier la structure des équipes, l'organisation du travail et l'identification des essences) ;
- amélioration de la précision lors des travaux d'inventaire, base de la traçabilité des grumes, suivant les critères de certification de légalité pour Sinfocam et AGDRF ;
- les documents techniques sont assez satisfaisants mais ils sont plutôt destinés aux responsables des CA (cellule d'aménagement) et Bailleurs.

Utilité des résultats de l'intervention pour une autre structure / un autre concessionnaire

L'intervention peut être répliquée chez d'autres concessionnaires.

Utilité des résultats de l'intervention pour les partenaires techniques et financiers

Le plan de sondage de la zone 3 a été fortement retouché car le plan produit par l'AGDRF comportait de sérieux problèmes de rigueur et de précision. Un accompagnement de l'agence (comme inscrit dans le PDRSO) est donc souhaitable pour maintenir les objectifs de l'AGDRF.

Leçons apprises / conseils / sujets à approfondir en phase II

- le coût de l'intervention a considérablement été réduit avec la participation d'un expert botaniste national bien formé ;
- **pour une meilleure capitalisation, les manuels techniques mériteraient d'être complétés par des documents simplifiés et didactiques destinés directement aux utilisateurs et facilement compréhensibles ;**
- les bureaux d'études internationaux gagneraient à travailler dans des équipes mixtes pour réduire les coûts des formations, ce qui donnerait la possibilité à d'autres entreprises d'être formé à faible coût ;
- **le PPECF II devrait davantage pousser les prestataires de service à impliquer des experts nationaux/régionaux**

dans la mise en œuvre des appuis afin de renforcer un savoir-faire local ;

- la confusion qui a régné pendant la finalisation de la demande et le choix des prestataires a induit un retard dans la mise en œuvre de l'appui et s'est révélée préjudiciable pour la société. (ex : Le plan de Sondage est sorti tardivement ce qui a bloqué les équipes sur le terrain et engendré un surcoût important pour la société) ;
- **les différences dans les méthodes d'évaluation de la qualité des inventaires d'aménagement** entre les deux prestataires (FRM/GFA) **ont dérouté le bénéficiaire** ;
- le bénéficiaire souhaite à l'avenir que **soient intégré dans la demande d'appuis des points concernant l'utilisation, la diffusion et la manière de communiquer les résultats de l'intervention aux non-initiés** ;
- le **bénéficiaire doit bien identifier ses besoins et s'impliquer** lors du processus d'élaboration de la demande d'appui, de mise en œuvre sur le terrain et de suivi-évaluation ;
- il faut veiller à ce que les formateurs AGDRF soient également recyclés et évalués ;
- en tant que bénéficiaire, **SINFOCAM aurait souhaité être plus impliqué dans la communication faite sur l'intervention.**

Documentation disponible sur le site web www.ppecf-comifac.com



[TdR C110](#)



Rapport final C110 1ère mission contient des informations sensibles et n'est pas rendu public



[Complément de formation des équipes & procédures de cadrage et de suivi \(2^{ème} mission C110\)](#)

Autres documents en relation avec cette étude sur le site web www.ppecf-comifac.com



[Formation aux techniques EFI \(C007\)](#)



[Formation gestion faune dans les concessions forestières \(C013\)](#)



[Formation groupée en inventaire d'exploitation \(C085\)](#)



[Renforcement des capacités des organes de concertation \(C092\)](#)